



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

DSDEN – DPE4

Affaire suivie par :
Antoine Serpaggi
Tél : 0 491 996 871
Mél ce.dpe13-formation@ac-aix-marseille.fr

28 Bd Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le lundi 14 octobre 2024

Le directeur des services départementaux de
l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs

Objet : Ouverture du 1er concours de recrutement de professeurs des écoles interne : session 2025

Références :

Décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles
Arrêté du 24 décembre 1992 modifié fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles
Arrêté ministériel du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture de premiers concours internes de recrutement de professeurs des écoles.

A R R E T E

Article 1er : Le registre des inscriptions au premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles session 2025 est ouvert pour le département des Bouches-du-Rhône.

Article 2 : Les inscriptions seront enregistrées par internet à l'adresse :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

du **mardi 1^{er} octobre 2024**, à partir de 12h00, au **jeudi 7 novembre 2024**, 12h00, heure de Paris.

Article 3 : L'épreuve d'admissibilité de ce concours se déroulera le : **jeudi 13 mars 2025**

Article 4 : Le nombre de postes sera fixé ultérieurement.

Article 5 : Madame la secrétaire générale de la direction académique des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté.

N.B : conditions spécifiques au concours.

Vous devez être obligatoirement **instituteur titulaire** et justifier de 3 années de services effectifs en cette qualité au 1er septembre de l'année précédant le concours.

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

Jean-Yves BESSOL